

31.08.2007 - 11:00 Uhr

ASTAG - Redevance poids lourds: Aujourd'hui déjà des recettes plus élevées que prévu

Berne (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG partage les craintes des milieux économiques suisses selon lesquelles une augmentation supplémentaire de la RPLP entraînerait des préjudices au niveau des prix et du site. C'est pourquoi elle exige encore et toujours que les taux de la RPLP soient laissés en l'état, sachant que le produit de cette redevance a d'ores et déjà dépassé le montant budgété par la Confédération. Il convient en lieu et place de fixer définitivement les besoins en matière de nouvelles infrastructures ferroviaires devant encore être financés par la RPLP, sans pour autant devoir faire face à une longue liste de souhaits.

L'augmentation prévue de la RPLP continue à se heurter au large refus des milieux économiques suisses. Au cours de la conférence de presse organisée ce jour à Berne par l'Union suisse des arts et métiers, economiesuisse, l'Union suisse des paysans et la CI commerce de détail (e.a. Migros, Coop, Denner), les raisons économiques et de politique financière ont été particulièrement mises en exergue. En effet, les milieux économiques craignent une forte augmentation des prix entraînant des préjudices de site inacceptables pour les entreprises suisses.

L'Association suisse des transports routiers ASTAG partage ces craintes. En effet, il est inadmissible que les affréteurs et les transporteurs suisses soient constamment soumis à de nouveaux coûts alors que, dans les pays européens voisins, chaque augmentation de péage est amortie par des mesures compensatoires. Car il faut savoir que les coûts des transports augmenteront de toute manière, que ce soit du fait du prix élevé du diesel, de la nouvelle formation continue obligatoire pour les conducteurs ou suite aux coûts de personnel en constante augmentation du fait de la pénurie de chauffeurs.

S'ajoute à cela le fait que le produit de la RPLP a rapporté à la Confédération près de 105 millions de francs de plus que ce qui était prévu au budget. Ces recettes suffisent amplement à financer les projets ferroviaires fixés dans la Constitution.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél.: +41/79/613'75'64